

Section 31

Hommes et milieux : évolution, interactions

Motion

Utilisation de la carte corporate

Suite à l'envoi par les délégations régionales du CNRS de nouvelles instructions relatives aux remboursements des frais de déplacement, la section considère que, pour le marché hôtel, les nouvelles conditions de remboursement des frais - si utilisation de la carte corporate en l'absence de certificat de passage hors marché - sont totalement irréalistes pour toutes les missions que ses membres doivent faire sur Paris. Elle tient à rappeler les nombreuses difficultés liées à ce marché et la perte de temps considérable pour obtenir une réponse positive d'un hôtel. Elle demande que ces nouvelles instructions soient purement et simplement annulées, et que l'on puisse utiliser la carte corporate pour payer les hôtels sans passer par le marché hôtel, dans les conditions que nous connaissons jusqu'à présent.

Bruno MAUREILLE
Président de la section :

Motion adoptée à l'unanimité le : 26 novembre 2014
20 votants [20] oui, [0] abstention, [0] non

Destinataires :

- M. Alain Fuchs, président du CNRS
- Mme Stéphanie Thiébault, directrice de l'INEE
- M. Patrice Bourdelais, directeur de l'INSHS
- M. Philippe Büttgen, président de la CPCN
- M. Xavier Inglebert, directeur général délégué aux ressources
- M. Bruno Chaudret, président du CS

Cette motion sera transmise aux destinataires ci-dessus par le SGCN